



Association Priorité Domicile

Services Personnalisés
d'Aide et de Soins à Domicile

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ASSOCIATION PRIORITE DOMICILE

13 Avenue Charles Lespinasse
11000 CARCASSONNE

3 Novembre 2023

Etaient présents

Philippe ADOR – Président
Gaëtan DELHEM – Vice Président

Absent excusé :

WATERNAUX Guy, 1 Rue des Ecoles, Résidence La Demeure
34980 SAINT CLEMENT DE RIVIERE
Monsieur WATERNAUX, m'a fait parvenir sa procuration

ALLY Didier, 123 Chemin de la Grand Font
34980 MONTFERRIER SUR LEZ
Monsieur ALLY, m'a fait parvenir sa procuration

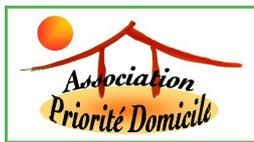
Absente :

LEFEBVRE Sophie, 9 Avenue de Montplaisir
11600 CONQUES SUR ORBIEL
Madame LEFEBVRE, m'a fait parvenir sa procuration

Ordre du jour

Mot de bienvenue du Président
Lecture du rapport d'activité du Président
Lecture du rapport financier par le Président
Questions diverses

La séance est ouverte à 15 h 10 par le Président qui souhaite la bienvenue aux personnes présentes



Association Priorité Domicile

Services Personnalisés
d'Aide et de Soins à Domicile

et remercie tous les partenaires qui ont cru en l'Association.

Il rappelle l'objet de l'Association et donne ensuite lecture du rapport d'activité pour l'exercice écoulé.

Le Président donne lecture du rapport d'activité pour l'exercice écoulé qui fait ressortir une progression importante du chiffre d'affaire malgré les grosses difficultés rencontrées pour recruter des Auxiliaires de vie diplômées.

L'Association est en nette progression malgré la crise COVID-19 qui a engendré une crise sanitaire importante, une gêne dans la prise en charge de nos bénéficiaires, par les auxiliaires de vie, avec d'énormes contraintes de protection et de suivi d'hygiène. nous avons été dans l'obligation de refuser des bénéficiaires par manque de personnel.

Le rapport moral n'a pas soulevé de commentaire de la part des participants.

Le rapport moral est mis au délibéré des participants :

Contre : 0

Abstention: 0

Le rapport moral est adopté à l'unanimité des participants.

Le Président donne lecture du rapport financier au 31 décembre 2022 qui fait ressortir un total des produits représentant 381 987 € pour un total des charges de 398 089 €. Cela produit un résultat nettes représentant 16 103 € de perte, qui, comparé à l'année précédente soit 1 171 €, représente une chute de 72,71 %.

Le bilan 2022 fait ressortir les salaires et charges pour un montant total de 334 084 €, soit une augmentation de 4,05% par rapport à l'année précédente, alors que le chiffre d'affaire n'a progressé que de 4,71%, soit une perte de trésorerie de 72,71%.

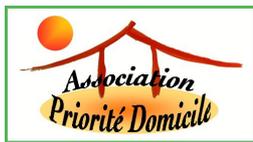
Le rapport financier n'a pas soulevé de commentaire de la part des participants.

Le rapport financier est mis au délibéré des participants :

Contre : 0

Abstention: 0

Le rapport financier est adopté à l'unanimité des participants.



Association Priorité Domicile

Services Personnalisés
d'Aide et de Soins à Domicile

Constitution du bureau :

Depuis le départ, l'année dernière du trésorier, l'association est toujours à la recherche, d'un trésorier.

La constitution du bureau reste inchangée.

Questions diverses :

Nous avons eu des augmentations salariales ordonnées par le gouvernement qui ont été extrêmement conséquentes et délétères pour notre trésorerie.

Devant les difficultés financières rencontrées à la fin de cette année 2022, il a été évoqué l'augmentation du tarif des prestations pour l'année 2023.

L'association, PRIORITÉ DOMICILE a pris contact avec l'Urssaf, afin de mettre en place l'Avance Immédiate par rapport au crédit d'impôt, pour en faire bénéficier nos patients.

- L'Avance Immédiate proposée par URSSAF nous oblige à :
- L'utilisation d'un logiciel de facturation spécifique : ABBY
- La modification de nos contrats de prise en charge qui doivent être signés à nouveau par nos bénéficiaires.

Il a donc été acté que nous devons refaire de nouveaux contrats de prise en charge pour nos bénéficiaires avec les informations requises par rapport à l'Avance Immédiate. De ce fait, nous pourrions aussi proposer des tarifs spécifiques et mieux adaptés à la prise en charge de nos bénéficiaires.

Cette résolution est mise au vote.

Contre : 0

Abstention: 0

La résolution a été adoptée à l'unanimité des participants.

Projet de développement sur LIMOUX :

À l'heure actuelle, ce projet est mis en suspend.



Association Priorité Domicile

Services Personnalisés
d'Aide et de Soins à Domicile

Monsieur DELHEM nous informe que BUTTERFLY Service ne vit que grâce aux demandes de nos bénéficiaires de l'association et nous n'arrivons pas à drainer de nouveaux bénéficiaires du fait de l'arrêt du financement de SORTIR+.

Il pense que BUTTERFLY Service ne se développe pas du fait du coût exorbitant de la location du véhicule adapté et qui n'est pas répercutable lors de la prestation.

Il pense qu'il serait plus simple de faire l'acquisition d'un véhicule, ce qui amènerait à une dépense qu'il estime autour de 20 000 €. Cette somme devrait être financée par des subventions. Il se propose de faire une étude pour savoir dans quelles conditions obtenir ces dites subventions.

Un Conseil d'Administration sera convoqué dans les plus brefs délais afin de mettre en oeuvre les décisions prises durant cette assemblée générale.

Aucune question n'étant posée et l'ordre du jour étant épuisé, l'Assemblée Générale se termine à 16 h 30.

Le Président

Association Priorité Domicile
Services Personnalisés d'Aide et de Soins à Domicile
13 avenue Charles Lespinasse - 11000 Carcassonne
RNA n° W111004646 - SAP n° 829 592 419
Siret : 829 592 419 00016